



CONSEIL MUNICIPAL
27 SEPTEMBRE 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2023-276

L'an deux mille vingt-trois, le 27 septembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 20 septembre 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de François DUSSAUBAT.

ETAIENT PRESENTS : M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Florence MOLY, M. Georges PUIG, M. Pierre-Louis LALIBERTE, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Madame Marie ESTEVES, Monsieur Charles IFSSAH, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal BRUZI, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, Mme Catherine PUJOL.

REPRESENTE(S) : Louis ALIOT, ayant donné pouvoir à Frédéric GUILLAUMON, Charles PONS, ayant donné pouvoir à François DUSSAUBAT, Sandrine SUCH, ayant donné pouvoir à Marion BRAVO, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Véronique DUCASSY, ayant donné pouvoir à Isabelle BERTRAN, Marie-Christine MARCHESI, ayant donné pouvoir à Florence MOLY, Catherine SERRA, ayant donné pouvoir à Jacques PALACIN, Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à André BONET, Anais SABATINI, ayant donné pouvoir à Xavier BAUDRY, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à Jean-Luc ANTONIAZZI, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Pierre PARRAT, Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Bruno NOUGAYREDE, Philippe CAPSIE, ayant donné pouvoir à Yves GUIZARD, Christine GAVALDA-MOULENAT, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE, Bernard REYES, ayant donné pouvoir à Catherine PUJOL.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Mme Marie BACH.

ABSENT(S) : Monsieur Roger TALLAGRAN, Mme Chantal GOMBERT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Pierre-Louis LALIBERTE

=====

Musée des monnaies et médailles Joseph Puig - demande de subvention auprès de la DRAC Occitanie dans le cadre de récolement des collections

M. André BONET expose :

Mes chers collègues,

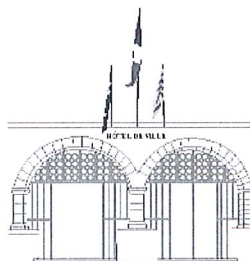
La DRAC Occitanie soutient financièrement les prestations de service dans le cadre du récolement des collections des musées ayant l'appellation Musée de France.

L'enjeu est de permettre au musée des monnaies et médailles Joseph Puig de répondre à cette obligation légale de réalisation du récolement décennal de sa collection.

Au regard du montant total de l'opération qui s'élève à 10 663,60 € TTC, la Ville de Perpignan sollicite la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour une aide financière d'un montant de 9 993,60 € TTC, soit 93 % de la dépense totale.

En conséquence, je vous propose :

1- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès de la DRAC Occitanie au titre du récolement des collections ;



- 2- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière ;
- 3- D'allouer les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération.

OÙ cet exposé,
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

52 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369-20230927-179106-DE-1.1

Accusé reçu le : **03 OCT. 2023**

Affiché le : **03 OCT. 2023**

M. André BONET, Pour le Maire l'Adjoint délégué

